

Erreur sur une photo publiée pour identifier le Président de la CNTB

@rib News, 20/03/2016 Rectificatif La photo de M. Tharcisse Nkunzimana publiée le 28 février 2016 pour illustrer le Dossier : «Premier Génocide des Hutu du Burundi en 1965 - Crime toujours non-jugé !», est celle d'un homonyme du Président de la Commission Nationale des Terres et autres Biens (CNTB), M. Tharcisse Nkunzimana. En l'absence de toute communication publique connue du remplaçant du président de la CNTB (nommé par le décret du Président de la République du Burundi n° 100/99 du 18 avril 2015), depuis sa nomination, cette confusion était inévitable. D'habitude, nous comptons sur la confiance et la compréhension des lecteurs. Nous les prions de croire en notre bonne foi. Permettez-nous de vous rassurer que cette confusion se produise surtout dans ce cas précis d'homonymie. Dès que La Rédaction a pris connaissance de ce fait, cette publication a directement été mise hors ligne, le temps que l'erreur qui s'est glissée dans ce dossier soit corrigée. La photo en question a été retirée. Ce qui est le cas maintenant. Le Dossier complet et corrigé est donc remis en ligne.